



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL EN TRANSPORT COLLECTIF

en application de l'article 1 du décret du 16 mars 2020 portant réglementation
des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation
du virus Covid 19

Je soussigné(e),

Nom

Prénom :

Personnel de l'académie de Versailles (Education Nationale)

Fonctions :

- atteste sur l'honneur que les déplacements que j'effectue entre mon domicile et mon lieu d'activité professionnelle, ne peuvent être différés ou sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (au sens du 1er du 2e alinéa de l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19)
- que mon heure d'arrivée sur mon lieu d'activité professionnelle est prévue à :
- que mon heure de départ de mon lieu d'activité professionnelle est prévue à :

Fait à

le

Signature

Cordonnées du personnel

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse du lieu de travail :

Nature de l'activité professionnelle :

Attestation à renouveler chaque semaine par l'agent autant que de besoin.

Semaine du 11 au 17 mai 2020
Cordonnées de l'employeur

Cachet de l'établissement

Nom et Signature du responsable

Semaine du 18 au 24 mai 2020
Cordonnées de l'employeur

Cachet de l'établissement

Nom et Signature du responsable

Semaine du 25 au 31 mai 2020
Cordonnées de l'employeur

Cachet de l'établissement

Nom et Signature du responsable